



**Comité de programme  
du Secondaire**

Directeur :

Pr. Charles Heimberg

charles.heimberg@unige.ch

**Séance du COMPRO du lundi 22 juin 2015**

de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234

**PV ADOPTE**

---

**Personnes présentes :**

Charles Heimberg (CH), Walter Loosli (WL), Simon Toulou (ST), Sophie Canellini (SC), Claire Forel (CF), Laura Weiss (LW), Andreas Müller (AM), Francine Fallenbacher (FB), Alain Muller (ALM), Waël Almoman (WA), Raphaël Fornallaz (RF)

**Personnes excusées :**

Jean-Paul Derouette (JPD)

**Personne invitée**

Aurélie Galetto (AG)

**Prise du PV :**

Laurence Hofmann.

---

**Ordre du jour :**

1. Adoption du PV du Compro du 8 juin 2015
  2. Informations du Directeur du Compro (procédure d'admission, projet de nouveau plan d'études, etc.)
  3. Modifications à venir du règlement de la Forensec
  4. Suites de la pétition au Grand Conseil concernant l'IUFE
  5. Calendrier des séances 2015-2016.
  6. Divers
- 

**1. Adoption du PV du 8 juin 2015**

Le PV est adopté à l'unanimité.

L'OJ est également approuvé.



## **2. Informations du directeur du Compro**

### **Pour la procédure d'admission MASE**

A ce jour, les classements vont être établis. Le DIP est en train de communiquer les places de stages disponibles pour ces candidats porteurs de CCDIDA, suivant les disciplines

Le grand jury a voté le principe du refus de toute dérogation relative à une modification des classements de discipline lorsqu'il y avait la perspective d'ouverture d'un stage bilingue.

Il a également décidé que les porteurs de CCDIDA 2015, qui ont déjà été admis dans un concours d'admission en 2014, restent prioritaires sur tous les autres.

Ce qui avait été envisagé par le passé afin de résorber les files d'attente - fermeture du CCDIDA dans certaines disciplines et régulation par un nombre mesuré mais constant de stages - ne fonctionne pas. L'IUFE n'est pas en mesure d'assurer à ces étudiants de pouvoir effectuer cette deuxième année de formation, faute de places de stage suffisantes mises à disposition par le DIP. Cette situation est fort regrettable.

### **Projet de nouveau plan d'études**

Le Groupe de travail DIP/IUFE/FORENSEC travaille actuellement sur un projet de modifications de plan d'études de la Forensec. La principale difficulté concerne la difficulté pour le DIP de pouvoir garantir les places de stages en responsabilité en nombre suffisant, surtout dans les disciplines à forte dotation horaire

Un projet est actuellement à l'étude et devrait être présenté prochainement par Charles Heimberg et Sophie Canellini, portant sur l'organisation du stage en accompagnement annuel, filé sur les 2 ans, qui comprendrait 4 grandes étapes :

1. Observation par l'étudiant de l'enseignant qui accueille
2. Construction commune de cours par les 2 protagonistes
3. Enseignement par l'étudiant en présence de l'enseignant de la classe  
Ceci surtout pour le 1<sup>er</sup> semestre.
4. Au 2<sup>e</sup> semestre, l'étudiant prendrait de plus en plus de responsabilité, l'enseignant ne serait plus obligatoirement présent dans la classe  
Il n'y aurait donc plus de quadripartite, l'EDAC étant ici aussi le FT. Le FT se retirerait, autant que faire se peut, mais assumerait son travail d'observation dans les conditions actuelles.  
Persistent certaines questions : les rémunérations, le statut des étudiants, etc.

## **3. Modifications à venir du règlement de la Forensec (version de décembre 2014)**

Certaines de ces propositions sont commentées, désapprouvées, voire totalement rejetées par les Associations professionnelles, parce qu'elles ne correspondent pas aux exigences de la CDIP. La priorité doit être de répondre à ces exigences en vue d'une reconnaissance de la formation.

Sophie Canellini souligne que ces propositions ont été pensées afin d'ouvrir une discussion, de faire une première lecture et une première réflexion. Charles Heimberg rappelle aussi l'échéance d'octobre 2015 pour fournir à la CDIP ce qu'elle a demandé, d'où la nécessité d'anticiper et d'essayer de préparer le terrain pour ces changements de règlement et éviter ainsi de devoir faire dans l'urgence.



M. Almoman enverra à Madame Canellini toutes les modifications relatives aux exigences clairement communiquées par la CDIP afin de pouvoir obtenir la reconnaissance.

Le point de la lettre de la CDIP demandant que lui soient communiquées les modifications à venir concernant la formation est largement discuté. Il en ressort que les Associations professionnelles préconisent de transmettre à la CDIP l'information relative à la suppression du tuilage, ce qui concerne la MASE et la suppression du CCDIDA, dans la mesure où la CDIP est amenée à statuer précisément sur la reconnaissance des titres.

Par ailleurs, Charles Heimberg signale que la notion de stage d'observation a en principe déjà disparu. Dès le règlement 2014, il s'agit de stages en accompagnement.

#### **4. Suites de la pétition au Grand Conseil concernant l'IUFE**

Point reporté à la prochaine séance.

#### **5. Calendrier des séances 2015-2016**

	<b>COMPRO</b>
<b>AOUT</b>	<b>LUNDI 24</b>
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>LUNDI 07</b>
<b>OCTOBRE</b>	<b>LUNDI 12</b>
<b>DECEMBRE</b>	<b>LUNDI 14</b>
<b>FEVRIER</b>	<b>LUNDI 08</b>
<b>AVRIL</b>	<b>LUNDI 04</b>
<b>MAI</b>	<b>LUNDI 02</b>
<b>JUIN</b>	<b>LUNDI 06</b>
	<b>17H - 19H</b>
<b>SALLES</b>	<b>PM234</b>

#### **6. Divers**

Point demandé par la Famco : il a une nouvelle fois été rapporté que certains rapports de stage ne mentionnent pas en temps utile les dysfonctionnements possibles d'un étudiant, avec les objectifs « non atteints » clairement mentionnés et ce suffisamment tôt, voire dès le début du stage. Il n'est pas acceptable qu'un étudiant se retrouve en échec après la dernière visite de l'enseignant, et dans son dernier rapport, alors que rien ne lui avait été signifié lors des visites précédentes.



Il n'est toutefois pas possible d'affirmer clairement qu'il s'agit d'une tendance de fond de l'Institut ou seulement de cas spécifiques, qui vont donc être traités par des oppositions.

Charles Heimberg rappelle qu'un échec au stage en responsabilité ne doit bien sûr pas être communiqué au dernier moment. Toutefois, la prévisibilité de l'issue du stage n'est pas non plus absolue, des difficultés pouvant survenir en cours de stage.

Fin de séance vers 18h30.